



L'IMPROPTU

Organe Républicain
Des Iles SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

ABONNEMENTS :

Saint-Pierre — Un an	52 f. 00
— Six mois	6 00
Outre-mer — Un an	12 00

N° 4
ADMINISTRATION, rue FÉRY

INSERTIONS :

La ligne	0 f. 30
Réclames	0 50
Faits divers	1 00

DE L'AUDACE

Encore de l'Audace, et toujours de l'Audace !

Il y a des gens qui se figurant être d'une essence spéciale cherchent constamment à en imposer à leurs semblables qu'ils englobent dans un monde de quantités négligeables.

Tel est M. Féry, dont la suffisance n'a jamais connu de bornes et qui lui a servi à bluffer son entourage par des semblants de valeur,

Dans son dernier numéro, « l'Improptu » se faisait un devoir de grouper les présomptions flagrantes et probantes de la forfaiture commise par M. Féry dans l'accomplissement de ses fonctions de Chef du service des douanes. Pour des gens habitués à dénicher la trame des intrigues, il ne peut y avoir le moindre doute sur la culpabilité de ce fonctionnaire, qui se trouve acculé par la corrélation et l'enchaînement des faits qui lui sont imputés. Sa piteuse défense consiste à évoquer de morts, dont l'évocation prouve de plus en plus son cas embarrassé.

Aussi sait-on que, l'enquête ad-

ministrative a été sur tous les points défavorable à ce fonctionnaire disqualifié, qui ne peut-être plus longtemps maintenu à la tête de son service; c'est là le vœu émis par la Chambre de commerce, qui s'est ému de la difficulté devant résulter de cet état de choses dans les relations journalières des commerçants avec le service des douanes.

Déjà des complications complexes sont survenues et depuis le retour de M. Féry, lesquelles s'embleraient faire croire que notre chef du service des douanes serait allé chercher le mot d'ordre plutôt à Ottawa qu'à l'hôtel du gouvernement. Nous voulons parler des clearances qui sont numérotées et arrêtées ne varient, de façon à ne pouvoir les compléter en cas d'achats au dernier moment. Quand on voit de pareilles exigences s'introduire du jour au lendemain, on ne peut s'empêcher de les imputer à une entente survenue avec la douane canadienne, puisqu'il n'y a qu'elle à pouvoir profiter de cette nouvelle réglementation, qui est au contraire vexatoire pour nos expéditeurs dont elle entrave la liberté de commerce pour sauvegarder l'intro-

duction frauduleuse de denrées prohibées chez nos voisins

Il faut bien le dire, si nous sommes arrivés à cet état aigu, c'est grâce à la tolérance de l'administration de supporter une sorte d'indépendance d'allures du Chef du service des douanes, qui se croyant tout permis et indépendant traitait de puissance à puissance avec les principaux chefs d'administration et avec le gouverneur lui-même, au whist duquel il était du reste un des assidus.

Qu'est-ce qui payait les conséquences de cet excès de camaraderie administrative ? le bon public qui ne savait où donner de la tête des exigences réclamées chaque jour de son bon vouloir ; lequel réclamait en vain que l'on fî droit à ses justes observations.

Aujourd'hui que la charrette est versée et que la récolte fiscale est bien compromise, nous espérons que l'on va mettre le holà à tant de vexations dont le commerce est victime.

Le maintien de M. Féry à la tête de son service plus longtemps est gros de périls, il a perdu la confiance



de ces chefs et celle du commerce malheureusement dans des cas déplorables à tous points de vue. En cette affaire il n'y a pas à mâcher les mots, il a sciemment trafiqué de sa fonction, il a, abusant de sa situation, vendu des secrets qu'il ne connaissait que par la susdite fonction. La divulgation de ces secrets professionnels et non seulement préjudiciable à l'Etat pour la rentrée de ses droits de ses droits sur les marchandises d'importation y sujettes, mais elle l'est aux commerçants qui se trouvent entraver dans leur commerce d'exportation dénoncé à la vigilance de la douane canadienne.

La gravité d'une telle forfaiture n'échappe à personne et le public ne peut s'empêcher de comparer M. Féry, chef du service des douanes au chef du service de l'Inscription maritime, M. Laumey, tout au plus coupable d'avoir été irrévérencieux envers son chef seul, qui pour ce manquement le fit suspendre de ses fonctions et le mettre à la disposition du Ministre. Si l'on voulait remonter plus avant de quelques années, on se rappelerait qu'il s'est trouvé un tribunal, dont faisait partie un chef du service des douanes, lequel tribunal a poussé l'extravagance et la sévérité jusqu'à condamner un Maire, *fonctionnaire gratuit*, pour avoir vendu des marchandises de son commerce il s'en est fallu de peu que la condamnation à la mort civile ne devint un fait accompli sans l'intervention de la Cour de Ronen qui en fit prompte justice.

De ces faits, Faudrait-il supposer ou laisser supposer, que la sévérité

des lois n'existe que pour le peuple et les amis du peuple, et qu'il y a des privilégiés, auxquels de l'audace toujours de l'audace et rien que de l'audace suffit pour se tirer d'embaras !

A Bon entendeur salut.

N. B. — Nous apprenons de source certaine que M. le Gouverneur vient de prendre la décision de mettre monsieur Féry, chef du service des Douanes, à la disposition du ministre qui statuera en conséquence de cause sur le cas de ce singulier fonctionnaire cosmopolite. Certes, voilà déjà une satisfaction accordée à l'opinion publique et à la Chambre de commerce, qui en avait été l'interprète auprès de l'administration.

CORRESPONDANCE ETRANGÈRE

Nous offrons à nos lecteurs un extrait et la traduction d'une lettre d'un trafiquant étranger, en relation d'affaires avec Saint-Pierre, qui les éclairera sur le tort causé à notre commerce d'exportation et sur l'exaspération bien naturelle de ces gens contre notre douane, qui les a ruinés sans enrichir notre trésor colonial bien entendu :

Souris, P. E. I.

August 14 th 1899

Mr

St-Pierre Miquelon,

Well dear Sir,

I sat down to write you those few lines to let you know tha I am well hoping to find you the same, well sir it is impossible for us to do any business with you this summer on account of capt, Gordon of the cutter *Gladiator*, well sir, vve think some

one down to St-Pierre must be a spy among some of your clerks of the head of custom house. If you have a man by the name of Féry he is head of the custom he is the man that is doing the damage, I wonder at you to have such a man staying there. I know if he was here he would live about one day and no more he is hunting yourself as well as us.

my dear sir, i lost a fortune this summer put through that sbg tis down these, therə a vessel leaves for here he telegraphs to the custom house here to be on the look out for such a schooner giving her name and complete list of goods on board, I wish Féry was up here for only one day and i bet you he would not live long.

Yours truly,
I. O. U.

TRADUCTION TEXTUELLE

Cher Monsieur

Je m'assois pour vous écrire ces quelques lignes afin de vous faire savoir que je suis bien et j'espère que la présente vous trouve de même. Cher Monsieur, il m'est impossible de faire des affaires avec vous cet été à cause du capt Gordon du croiseur *Gladiator* cher Monsieur, nous pensons qu'à St. Pierre quelqu'un doit faire le métier d'espion parmi les employés de votre douane. Si vous avez un homme du nom de Féry à la tête de votre douane c'est lui qui est cause de tout le mal. Je ne comprends pas que vous puissiez supprimer un être pareil, je sais bien que s'il était ici il viserait à peu près un jour, mais pas plus : il vous fait la



chasse aussi bien qu'à nous. Mon cher Monsieur, j'ai perdu une fortune cette année par le fait de cet espion. quand un bateau part de St-Pierr^s il télégraphie ici prévenant la douane de veiller sur tel ou tel bateau et donne en même temps la description du chargement. Je désirerais voir cet espion ici je vous parie qu'il ne vivrait pas longtemps

PÉRIPETIÉS DE VOYAGE DE NOTRE GOUVERNEUR.

Au retour du courrier on rapporte que dans la traversée à bord du *Pro Patria* M. Daclin Sibour a failli être amputé d'un doigt, qui s'est trouvé engagé dans la fermeture de la porte du bueno retiro denotre steamer postal. Tout le personnel du navire s'est trouvé en un instant sur pied pour prodiguer ses soins et porter secours au blessé.

A Boston, autre avantage de voyage : M. Daclin-Sibour trop attardé à contempler la splendeur et à jouir du confortable de ces petits établissements de marbre qualifiés de W. C., a manqué le train. Heureusement pour lui il a pu regagner New York par le train suivant et arriver juste à temps pour prendre le transatlantique en partance; les démarches au consulat lui avaient été épargnées par ses autres compagnons de voyage.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que M. Declin-Sibour est arrivé à Paris sain et sauf sans autre mésaventure, à moins qu'il n'aillé au devant de quelque déception que sa grande valeur administrative ne nous permet pas de prévoir, ou même d'en envisager la possibilité.

Oh! les Indigènes!

Quelle perle et quelle trouvaille que cette demande de deux indigènes des îles Saint-Pierre et Miquelon, ne parlant pas un mot de français, pour figurer comme tel, à l'exposition de 1900.

Cela peut aller de pair avec les poupées nègres envoyées pour être habillées suivant les différents costumes des indigènes de noire colonie.

C'est à se demander si les études géographiques et coloniales forment bien le principal élément d'admission aux concours d'administrateurs coloniaux ?

Ou alors sommes nous classés par ces linguistes fin de siècle comme parlant l'Iroquois, comme étaient les plus proches voisins des Indiens et peaux rouges du Canada.

C'est vraiment bien la peine de faire figurer, depuis plus de trente ans, les colonies aux expositions universelles pour être aussi mal renseigné sur leur population respectives.

Si M. Dacliu-Sibour n'avait pas été si pressé de se rendre à son nouveau poste. peut-être, après bien des recherches, aurait-il réussi à donner satisfaction au comité général de l'exposition ?

Dans tous les cas, il serait juste et équitable de déclarer hors concours le farceur ou l'ignorent qui a commis une telle fumisterie ou une bavure !

Un Indigène.

AVIS

La rédaction de l'Impromptu ne peut endosser la responsabilité d'insérer des écrits anonymes dont les auteurs

lui sont inconnus; ne pouvait répondre de la véracité des faits avancés ni de leur bien fondés.

AVIS

On demande pour le Canada l'envoi d'un garçon coiffeur connaissant à point l'art français de la coiffure pour hommes et pour dames, Joindre des références ou des certificats émanant de notabilités administratives ou commerciales. S'adresser à Ottawa. Américain Exchange, street Numéro 100.

REPRESAILLES DOUANIÈRES

Hier la goélette «Carmena» manifestait en douane 13500 kilogrammes de foin en balles: comme nous sommes régis par le système métrique, il y avait tout lieu de supposer que cette déclaration était régulière, d'autant plus que le poids déclaré doit être vérifié au débarquement. Il paraît que non, puisque notre incorruptible chef du service des Douanes a refusé d'autoriser le débarquement du foin avant de connaître le nombre de balles. Pourvu qu'il ne lui passe pas par la tête demain de demander le nombre de brins d'herbe

Pendant ce temps, la goélette «Carmena» à quai est payant les droits sans pouvoir rien débarquer.

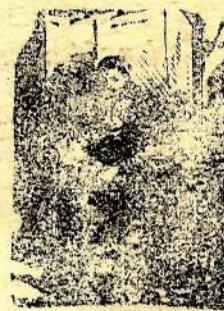
Voilà ce que l'on peut appeler un abus d'autorité: et encore, comme consolation, on a soin de vous dire que cela ne regarde pas le gouverneur de mettre fin à d'aussi honteuses tracasseries. Dieu ! quelle omnipotence et quelle infailibilité ! notre Saint-Père le Pape va en être jaloux ! Et Jones donc ? c'est de son sainfoin, vous n'y pensez pas, profanes !

St-Hubert.

Le Gérant A. Lemoine

CORDONNERIE E. PICHON
Rue du Barachois

Boutin de pêche
Réparations



Chaussures
en tous genres

A Louer

pour le 1^{er} avril prochain

Une Maison

située à la Pointe Philibert
saline, jardin
grave et échourie
S'adresser M. A. Dauphin.

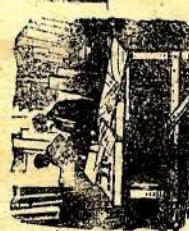
PAUL DEMINIAC
réparations de bicyclettes

On demande un apprenti ferblantier
S'adresser au journal

MÉNUISERIE, ÉBENISTERIE

Rue Jacques-Cartier

L. HAMON



MEUBLES

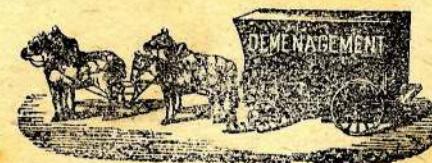
en tous genres

Prix très-modérés

ANNONCES

A. Sicard

Entreprises
de maçonnerie
de terrassement



Train de Plaisir

de Saint-Pierre, Robinson, Savoyard

Er. Siosse

Rue du Barachois
peintures diverses - papiers à tapisser
Baguettes pour encadrements

A VENDRE

1 appareil photo-
graphique
13 sur 18

S'adresser au bureau dn journal

A VENDRE
Deux Lampes

s'adresser à M. E. GLOANEC

Imprimerie de L'IMPROVITU
Circulaires — Lettres de faire part — Cartes de visite — Affiches
— Prix courants — Bons à souches —
Traites — Connaissances — Certificats de chargements — Feuilles
primées — Reliure, etc., etc.